

# Exode 12

Französische Darby-Übersetzung



**1** Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron dans le pays d'Égypte, disant: **2** Ce mois-ci sera pour vous le commencement des mois; il sera pour vous le premier des mois de l'année. **3** Parlez à toute l'assemblée d'Israël, disant: Au dixième jour de ce mois, vous prendrez chacun un agneau par maison de père, un agneau par maison. **4** Et si la maison est trop peu nombreuse pour un agneau, que lui et son voisin le plus rapproché de sa maison, le prennent, selon le nombre des âmes; vous compterez pour l'agneau d'après ce que chacun peut manger. **5** Vous aurez un agneau sans défaut, mâle, âgé d'un an; vous le prendrez d'entre les moutons ou d'entre les chèvres; **6** et vous le tiendrez en garde jusqu'au quatorzième jour de ce mois; et toute la congrégation de l'assemblée d'Israël égorgera entre les deux soirs. **7** Et ils prendront de son sang, et en mettront sur les deux poteaux et sur le linteau de la porte, aux maisons dans lesquelles ils le mangeront; **8** et ils en mangeront la chair cette nuit-là; ils la mangeront rôtie au feu avec des pains sans levain, et des herbes amères. **9** Vous n'en mangerez pas qui soit à demi cuit ou qui ait été cuit dans l'eau, mais rôti au feu: la tête, et les jambes, et l'intérieur. **10** Et vous n'en laisserez rien de reste jusqu'au matin; et ce qui en resterait jusqu'au matin, vous le brûlerez au feu. **11** Et vous le mangerez ainsi: vos reins ceints, vos sandales à vos pieds, et votre bâton en votre main; et vous le mangerez à la hâte. C'est la pâque de l'Éternel. **12** Et je passerai par le pays d'Égypte cette nuit-là, et je frapperai tout premier-né dans le pays d'Égypte, depuis l'homme jusqu'aux bêtes, et j'exercerai des jugements sur tous les dieux de l'Égypte. **13** Je suis l'Éternel. Et le sang vous sera pour signe sur les maisons où vous serez; et je verrai le sang, et je passerai par-dessus vous, et il n'y aura point de plaie à destruction au milieu de vous, quand je frapperai le pays d'Égypte. **14** Et ce jour-là vous sera en mémorial, et vous le célébrerez comme une fête à l'Éternel; vous le célébrerez en vos générations comme un statut perpétuel. **15** Pendant sept jours vous mangerez des pains sans levain: dès le premier jour, vous ôterez le levain de vos maisons; car quiconque mangera du pain levé, du premier jour au septième jour, cette âme-là sera retranchée d'Israël. **16** Et le premier jour vous aurez une sainte convocation, et le septième jour une sainte convocation; il ne se fera aucune oeuvre en ces jours-là; seulement ce que chacun mangera, cela seul se fera par vous. **17** Et vous garderez la fête des pains sans levain, car en ce même jour j'ai fait sortir vos armées du pays d'Égypte; et vous garderez ce jour-là en vos générations, comme un statut perpétuel. **18** Le premier mois, le quatorzième jour du mois, au soir, vous mangerez des pains sans levain, jusqu'au vingt et unième jour du mois, au soir. **19** Pendant sept jours il ne se trouvera point de levain dans vos maisons; car quiconque mangera de ce qui est levé, cette âme-là sera retranchée de l'assemblée d'Israël, étranger ou Israélite de naissance. **20** Vous ne mangerez rien de levé; dans toutes vos habitations vous mangerez des pains sans levain.

**21** Et Moïse appela tous les anciens d'Israël, et leur dit: Tirez à part et prenez du menu bétail selon vos familles, et égorguez la pâque. **22** Et vous prendrez un bouquet d'hysope, et vous le tremperez dans le sang qui sera dans le bassin; et du sang qui sera dans le bassin vous aspergerez le linteau et les deux poteaux; et nul d'entre vous ne sortira de la porte de sa maison, jusqu'au matin. **23** Car l'Éternel passera pour frapper les Égyptiens; et il verra le sang sur le linteau et sur les deux poteaux, et l'Éternel passera par-dessus la porte, et ne permettra pas au destructeur d'entrer dans vos maisons pour frapper. **24** Et vous garderez cela comme un statut pour toi et pour tes enfants, à toujours. **25** Et lorsque vous serez entrés dans le pays que l'Éternel vous donnera, comme il l'a dit, il arrivera que vous garderez ce service. **26** Et quand vos enfants vous diront: Que signifie pour vous ce service? **27** il arrivera que vous direz: C'est le sacrifice de la pâque à l'Éternel, qui passa par-dessus les maisons des fils d'Israël en Égypte, lorsqu'il frappa les Égyptiens et qu'il préserva nos maisons. Et le peuple s'inclina, et ils se prosternèrent. **28** Et les fils d'Israël s'en allèrent, et firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse et à Aaron; ils firent ainsi.

**29** Et il arriva, au milieu de la nuit, que l'Éternel frappa tout premier-né dans le pays d'Égypte, depuis le premier-né du

Pharaon, qui était assis sur son trône, jusqu'au premier-né du captif qui était dans la maison de la fosse, et tout premier-né des bêtes. **30** Et le Pharaon se leva de nuit, lui et tous ses serviteurs, et toute l'Égypte; et il y eut un grand cri en Égypte, car il n'y avait pas de maison où il n'y eût un mort. **31** Et il appela Moïse et Aaron de nuit, et dit: Levez-vous, sortez du milieu de mon peuple, tant vous que les fils d'Israël, et allez-vous-en, servez l'Éternel, comme vous l'avez dit; **32** prenez votre menu bétail et votre gros bétail, comme vous l'avez dit, et allez-vous-en, et bénissez-moi aussi. **33** Et les Égyptiens pressaient le peuple, pour le renvoyer du pays en hâte; car ils disaient: Nous sommes tous morts. **34** Et le peuple prit sa pâte avant qu'elle fût levée, ayant leurs huches liées dans leurs vêtements sur leurs épaules. **35** Et les fils d'Israël firent selon la parole de Moïse, et demandèrent aux Égyptiens des objets d'argent, et des objets d'or, et des vêtements. **36** Et l'Éternel fit que le peuple trouva faveur aux yeux des Égyptiens, qui accordèrent leurs demandes; et ils dépouillèrent les Égyptiens.

**37** Et les fils d'Israël partirent de Ramsès pour Succoth, environ six cent mille hommes de pied, les hommes faits, sans les petits enfants; **38** et aussi un grand amas de gens monta avec eux, et du menu et du gros bétail, des troupeaux en très-grand nombre. **39** Et ils cuisirent en gâteaux sans levain la pâte qu'ils avaient emportée d'Égypte; car elle n'avait pas levé, parce qu'ils avaient été chassés d'Égypte et n'avaient pu tarder; ils ne s'étaient pas fait non plus de provisions. **40** Et l'habitation des fils d'Israël qui avaient habité en Égypte, fut de quatre cent trente ans. **41** Et il arriva, au bout de quatre cent trente ans, il arriva, en ce même jour, que toutes les armées de l'Éternel sortirent du pays d'Égypte. **42** C'est une nuit à garder pour l'Éternel, parce qu'il les a fait sortir du pays d'Égypte; -cette nuit-là est à garder pour l'Éternel par tous les fils d'Israël, en leurs générations.

**43** Et l'Éternel dit à Moïse et à Aaron: C'est ici le statut de la Pâque: Aucun étranger n'en mangera; **44** mais tout esclave, homme acheté à prix d'argent, tu le circonciras; alors il en mangera. **45** L'habitant et l'homme à gages n'en mangeront point. **46** Elle sera mangée dans une même maison: tu n'emporteras point de sa chair hors de la maison, et vous n'en casserez pas un os. **47** Toute l'assemblée d'Israël la fera. **48** Et si un étranger séjourne chez toi, et veut faire la Pâque à l'Éternel, que tout mâle qui est à lui soit circoncis; et alors il s'approchera pour la faire, et sera comme l'Israélite de naissance; mais aucun incirconcis n'en mangera. **49** Il y aura une même loi pour l'Israélite de naissance et pour l'étranger qui séjourne parmi vous. **50** Et tous les fils d'Israël firent comme l'Éternel avait commandé à Moïse et à Aaron; ils firent ainsi. **51** Et il arriva, en ce même jour, que l'Éternel fit sortir les fils d'Israël du pays d'Égypte, selon leurs armées.